

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 25 SEPTEMBRE 2025
Nombre des membres en exercice : 77

OBJET : PROCES-VERBAL DE REUNION

DATE DE CONVOCATION : 18 SEPTEMBRE 2025

DATE DE PUBLICATION : 30 SEPTEMBRE 2025

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, Espace K, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Etaient présents :</u>	TARDY Yvan, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis (ayant la procuration de ROSSO Michel), HENRION Martine, PICARD Denis, BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc, STAROSSE Jean-Luc, PAYEUR Emmanuel, CHARTREUX Fabrice (ayant la procuration de POIRSON Elisabeth), GUYOT Laurent (ayant la procuration de HARMAND Alde), PLANCHAIS Viviane, SILLAIER Roger, RADER Audrey-Helen, MAURY Christophe, GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe, TOUSSAINT André, SITTLER David, ARNOULD Raphaël (ayant la procuration de LALANCE Corinne), CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, GEISEL Christophe, SAUVAGE Catherine, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, CHAPUY Jacques, HENNEBERT Philippe, MATTE Jean-François (à compter de la 2025-04-03), COLIN Xavier (à compter de la 2025-04-09), ORDITZ Jackie (ayant la suppléance de CHENOT Tony), DICANDIA Chantal (à compter de la 2025-04-05), ADRAYNI Mustapha, ALLOUCHI Malika (à compter de la 2025-04-09 et ayant la procuration de CHANTREL Nancy), RIVET Lionel (ayant la procuration de CAULE Emeline), ASSFELD LAMAZE Christine (à compter de la 2025-04-05), BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de HEYOB Olivier), MARTIN-TRIFFANDIER Emilien, BONJEAN Myriam (ayant la procuration de EZAROIL Fatima), MOREAU Jean-Louis (ayant la procuration de ERDEM Olivier), LALEVEE Lucette (à compter de la 2025-04-09 et ayant la procuration de GUEGUEN Marie), BRETENOUX Patrick, SIMONIN Hervé, FAVRET Régis, FELTEN Daniel, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Etaient excusés :</u>	POIRSON Elisabeth, ROSSO Michel, LALANCE Corinne, CHENOT Tony, HARMAND Alde, HEYOB Olivier, CHANTREL Nancy, EZAROIL Fatima, ERDEM Olivier, GUEGUEN Marie, CAULE Emeline, GUYOT Gilles.
<u>Avis de procuration :</u>	Du début à la 2025-04-08 : 8 avis de procuration. De la 2025-04-09 à la fin : 10 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	1 avis de suppléance
<u>Secrétaire de séance :</u>	COLLET Thierry
<u>Nombre de présents :</u>	Du début à la 2025-04-02 : 47 présents. De la 2025-04-03 à la 2025-04-04 : 48 présents. De la 2025-04-05 à la 2025-04-08 : 50 présents. De la 2025-04-09 à la fin : 53 présents.
<u>Nombre de votants :</u>	Du début à la 2025-04-02 : 55 votants. De la 2025-04-03 à la 2025-04-04 : 56 votants. De la 2025-04-05 à la 2025-04-08 : 58 votants. De la 2025-04-09 à la fin : 63 votants.

Le Président accueille les délégué(e)s communautaires et les remercie pour leur présence.

Il est procédé à l'appel. Le quorum étant atteint, la séance peut démarrer.

Le secrétaire de séance désigné est **M. Thierry COLLET**.

Le procès-verbal de la séance du 26 juin 2025 est approuvé à l'unanimité.



Le Président propose à l'assemblée de retirer de l'ordre du jour la délibération relative à la convention de maîtrise foncière opérationnelle avec l'EPFGE sur l'ilot « Choulette », les modalités de la transaction foncière à venir avec le porteur de projet n'étant pas finalisées. L'assemblée valide à l'unanimité cette modification de l'ordre du jour.

Avant d'entamer les points à l'ordre du jour et à l'invitation du Président, l'assemblée observe une minute de silence, en hommage à **Rémi CRUNCHANT**, responsable du service d'exploitation eau de la CC2T, décédé le 3 septembre dernier.

2025-04-01 - INSTALLATION NOUVEAUX DELEGUES

La délibération est présentée par le **Président**, qui adresse aux deux nouveaux délégués de Gye présents un message de bienvenue. Ils sont accueillis par les applaudissements de l'assemblée, qui prend acte de l'installation de :

- **M. Christophe GEISEL**, délégué communautaire titulaire de la commune de Gye,
- **M. Maxime CHARLES**, délégué communautaire suppléant de la commune de Gye.

2025-04-02 - COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE BUREAU PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La délibération est présentée par le **Président**.

Les élu(e)s du conseil communautaire prennent acte de la présentation et déclarent avoir reçu communication des décisions prises par le Bureau en vertu des délégations qui lui ont été accordées.

2025-04-03 – TRANSACTIONS FONCIERES SECTEUR JEANNE ARC – DOMMARTIN-LES-TOUL – DOMMARTIN DISTRIBUTION

La délibération est présentée par **JP COUTEAU**.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Les élu(e)s du conseil communautaire, à l'unanimité :

- Approuvent l'acquisition et la vente auprès de la Société Dommartin Distribution des transactions exposées au prix de 9,35 € HT / m² ;
- Autorisent le Président ou son représentant à signer les actes notariés et toute pièce utile à l'exécution de la délibération.

2025-04-04 – TRANSACTIONS FONCIERES SECTEUR JEANNE ARC – DOMMARTIN-LES-TOUL - OHS

La délibération est présentée par **JP COUTEAU**.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Les élu(e)s du conseil communautaire, à l'unanimité :

- Approuvent les transactions foncières et les éléments précisés entre l'OHS et la CC2T ;
- Autorisent le Président ou son représentant à signer les actes notariés et toute pièce utile à l'exécution de la délibération.

2025-04-05 – VIDEOPROTECTION SUR LE POLE INDUSTRIEL TOUL EUROPE – CONVENTION AVEC LA VILLE DE TOUL

La délibération est présentée par **JP COUTEAU**.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Les élu(e)s du conseil communautaire, à l'unanimité :

- Approuvent le principe d'une convention de partenariat à intervenir entre la Ville de Toul et la communauté de communes Terres Toulaises, relative à l'extension du dispositif de vidéoprotection sur le périmètre du Pôle industriel Toul Europe et dans les conditions citées dans la délibération,
- Autorisent monsieur le Président à signer la convention susvisée, ainsi que tout document nécessaire à sa mise en œuvre. (...)



2025-04-06 - RETROCESSION D'OUVRAGES ZAC CROIX SAINT NICOLAS

La délibération est présentée par **JP COUTEAU**.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Les élu(e)s du conseil communautaire, à l'unanimité, décident de :

- Accepter la rétrocession à la communauté de communes Terres Toulousaises de l'ensemble foncier de 7 082 m² et des réseaux réalisés, aux conditions décrites dans la délibération (...).

2025-04-07- PARC LOGISTIQUE SUD LORRAINE : CONVENTION RELATIVE A LA REALISATION DE MESURES DE COMPENSATION ENVIRONNEMENTALE DANS LE PERIMETRE DE LA ZAC

La délibération est présentée par **JP COUTEAU**.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Les élu(e)s du conseil communautaire, à l'unanimité, décident de :

- Approuver la convention quadripartite entre les sociétés SAS FIRE GONDREVILLE et SAS FIRE FONTENOY, la SOLOREM et la CC2T,
- Autoriser monsieur le Président à signer ladite convention et toutes les pièces utiles afférentes à l'exécution de la délibération.

2025-04-08 – MODIFICATION SIMPLIFIEE N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT – MODALITES DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC SUR LES COMMUNES DE LAGNEY ET BICQUELEY

La délibération est présentée par **JP COUTEAU**.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Les élu(e)s du conseil communautaire, à l'unanimité, décident de :

- Valider les modalités de mise à disposition du dossier de modification simplifiée n°3 du PLUiH au public sur les communes de Lagny et Bicqueley.

2025-04-09 - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE DU RESEAU DE CHALEUR

En l'absence de l'élu référent sur ce dossier, le Président invite Laurent MOUILLEBEAU, DGA, à donner quelques éléments de synthèse à l'assemblée sur ce sujet.

Il est ainsi précisé que le réseau de chaleur alimenté par la chaufferie biomasse d'Ecrouves (bois/biogaz) et exploité en délégation de service public est aujourd'hui utilisé à presque 100% de son potentiel, avec une petite réserve destinée à alimenter l'extension du centre aquatique Ovive à venir. La collectivité est toujours vigilante sur le respect par le délégataire du fonctionnement biomasse de la chaufferie, avec un recours aussi limité que possible au gaz.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Les élu(e)s du conseil communautaire prennent acte de la présentation du rapport 2024 du délégataire du réseau de chaleur.

2025-04-10 – TARIFS COMPLEMENTAIRES - STATIONNEMENT DES CITOYENS FRANÇAIS ITINERANTS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

La délibération est présentée par **R. SILLAIRE**.

Questions et observations de l'assemblée :

P. WINIARSKY souhaitant savoir si le tarif proposé pour la fourniture de la carte d'accès en déchèterie aux citoyens itinérants français est le même que celui appliqué aux habitants du territoire, ce point est confirmé. Le tarif de 10 € est effectivement demandé aux habitants qui doivent faire établir une nouvelle carte en cas de perte de celle qui leur a été attribuée à leur arrivée.

R. JOUBERT demandant si ces conditions tarifaires sont également applicables aux citoyens itinérants étrangers, **R. SILLAIRE** confirme ce point, la CC2T ne fait pas de différence qui s'appuierait sur la nationalité des demandeurs.

Après ces échanges, il est procédé au vote :

Les élu(e)s du conseil communautaire, à l'unanimité, décident de valider les tarifs complémentaires tels que précisés dans la délibération.



2025-04-11 – COOPERATION DECENTRALISEE : SOUTIEN AU PROJET D'ADDUCTION D'EAU SUR LA COMMUNE D'OUKOUT - POURSUITE DU PROGRAMME - PHASE 5

La délibération est présentée par **E. PAYEUR**.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Les élu(e)s du conseil communautaire, à l'unanimité, décident de :

- Autoriser le versement d'une subvention pour l'OMCI de 18 000 € sur le budget 2025 au titre de la loi OUDIN,
- Autoriser le versement d'une avance remboursable de trésorerie de 37 000 € au bénéfice de l'OMCI (...).

2025-04-12 - ATTRIBUTION ET AUTORISATION DE VERSEMENT D'UNE SUBVENTION POUR LE COMPTE DU FOYER RURAL DE CHOLOY MENILLOT AU TITRE DE L'ANNÉE 2025

La délibération est présentée par **E. PAYEUR**, qui précise que cette demande de subvention a été malencontreusement oubliée lors de la délibération présentée en juin dernier, mais qu'elle répond bien aux attendus et critères du règlement d'attribution de subventions établi par la CC2T.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Les élu(e)s du conseil communautaire, à l'unanimité :

- Approuvent l'octroi de la subvention de 800 € détaillée dans la délibération,
- Autorisent monsieur le Président à signer toute pièce utile à l'exécution de la délibération et au versement de la subvention.

2025-04-13 - RAPPORT ANNUEL 2024 DU DELEGATAIRE DU SERVICE DE TRANSPORT URBAIN, NON-URBAIN, ET INTERURBAIN ET SCOLAIRE

La délibération est présentée par **J. BOCANEGRA**.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Les élu(e)s du conseil communautaire prennent acte de la présentation du rapport du délégataire afférent à l'exercice 2024 pour le service public de transport urbain, non-urbain, interurbain et scolaire.

2025-04-14 - DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET PRINCIPAL

La délibération est présentée par **P. MONALDESCHI**.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Les élu(e)s du conseil communautaire, à l'unanimité, autorisent le Président à modifier les inscriptions budgétaires relatives à la décision modificative n°2 du budget principal comme citées dans la délibération.

2025-04-15 - DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

La délibération est présentée par **P. MONALDESCHI**.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Les élu(e)s du conseil communautaire, à l'unanimité, décident de :

- Créer les autorisations de programme 2501 « AEP secteur Toul-Thiaucourt » et 2503 « Sécu LDF et traversée Lucey », de modifier l'autorisation pluriannuelle 2404 « EP Ecrouves (RD400) » et les échéanciers.
- Autoriser le Président à modifier les inscriptions budgétaires relatives à la décision modificative n°2 du budget annexe eau potable (70007) comme précisé dans la délibération.

2025-04-16 - DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE MOBILITE

La délibération est présentée par **P. MONALDESCHI**.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Les élu(e)s du conseil communautaire, à l'unanimité, autorisent le Président à modifier les inscriptions budgétaires relatives à la décision modificative n°1 du budget annexe mobilité (71000) comme précisé dans la délibération.

2025-04-17 - REPARTITION DE LA DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE AU TITRE DE 2025

La délibération est présentée par **P. MONALDESCHI**.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Les élu(e)s du conseil communautaire, à l'unanimité, décident de valider les modalités de répartition et octroyer aux communes membres les montants détaillés dans la délibération au titre de la dotation de

solidarité communautaire (DSC) pour 2025, versée au chapitre **014** article 739212 fonction 01 du budget principal communautaire.



2025-04-18 - COMMUNICATION DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT EN MATIERE DE GESTION DE LA DETTE

La délibération est présentée par **P. MONALDESCHI**.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Les élu(e)s du conseil communautaire déclarent avoir reçu communication des décisions relatives en matière de gestion de la dette, prise par le Président ou son représentant.

2025-04-19 - ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE FOURNITURE ET LIVRAISON DE CUVES DE RECUPERATION D'EAU DE PLUIE HORS SOL ET ENTERRÉES

La délibération est présentée par **L. GUYOT**.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Les élu(e)s du conseil communautaire, à l'unanimité, décident de :

- autoriser le président, représentant de l'acheteur, à signer et notifier le marché avec l'entreprise retenue, conformément au descriptif rédigé dans la délibération, à prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement de ces marchés et à signer, à cet effet, tous documents et pièces nécessaires s'y rapportant,

2025-04-20 - COMMUNICATION DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT EN MATIERE DE COMMANDE PUBLIQUE

En l'absence d'A. HARMAND, la délibération est présentée par **JP COUTEAU**.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Les élu(e)s du conseil communautaire déclarent avoir reçu communication des décisions relatives aux marchés publics, bons de commande et virements, prises par le Président de la communauté de communes Terres Toloises ou son représentant.

2025-04-21 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

La délibération est présentée par **R. SILLAIRE**.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Les élu(e)s du conseil communautaire, à l'unanimité, décident de :

- Valider les ouvertures et fermetures de postes, tels que détaillées dans la délibération.
- S'engager à prévoir les crédits en tant que de besoin au budget de référence.

2025-04-22 – CONTRAT COLLECTIF COUVRANT LE RISQUE PREVOYANCE - PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

La délibération est présentée par **R. SILLAIRE**.

Questions et observations de l'assemblée :

P. WINIARSKY souhaitant savoir combien d'agents de la collectivité ont fait le choix d'être affiliés au contrat de prévoyance, il est indiqué qu'environ 90 agents ont rejoint ce dispositif.

Les élu(e)s du conseil communautaire, à l'unanimité, décident :

- D'instaurer la participation au financement des contrats et règlements souscrits par les agents de la collectivité dans le cadre de la convention de participation conclue au 1er janvier 2026 par le CDG54 pour le risque prévoyance (...), prenant en compte le traitement brut indiciaire, la NBI et les primes mensuelles et régulières, et d'inscrire au budget les crédits nécessaires à son paiement à hauteur de 42 € par mois et par agent.

2025-04-23 - RAPPORT ANNUEL DU PRESIDENT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT 2024

La délibération est présentée par **L. GUYOT**, qui précise qu'en raison de difficultés particulières et exceptionnelles rencontrées dernièrement par le service chargé de compléter les données des rapports annuels eau et assainissement, certains chiffres doivent encore être consolidés. Il invite les élu(e)s qui le souhaitent à consulter les données auprès des services de la CC2T.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Les élu(e)s du conseil communautaire prennent acte de la présentation du rapport.



2025-04-24 - RAPPORT ANNUEL DU PRESIDENT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES DE

*** L'EAU POTABLE 2024**

La délibération est présentée par **L. GUYOT**.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Les élu(e)s du conseil communautaire prennent acte de la présentation du rapport.

2025-04-25 - NOUVELLES ADHESIONS AU SIELL (SYNDICAT MIXTES DES EAUX LAFFON DE LADEBAT) AU 1^{er} JANVIER 2026

La délibération est présentée par **L. GUYOT**.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Les élu(e)s du conseil communautaire, à l'unanimité, décident de :

- Accepter les modalités et l'adhésion de la commune d'Apremont-la-Forêt au SIELL pour l'ensemble de son territoire avec une prise d'effet au 1^{er} janvier 2026 ;
- Accepter l'évolution de la compétence eau potable avec l'ajout de la vocation sur la « préservation de la ressource en eau » ;
- Approuver les modifications statutaires du SIELL tenant compte de cette adhésion et de l'évolution des compétences du SIELL.

2025-05-26 - CONVENTIONS AVEC LA CHAMBRE DEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE DE MEURTHE ET MOSELLE POUR LA MISSION RECYCLAGE AGRICOLE DES BOUES

La délibération est présentée par **L. GUYOT**.

Questions et observations de l'assemblée :

P. BRETENOUX évoque à l'appui de cette délibération un point d'actualité dans les Ardennes, où le Préfet a interdit l'épandage des boues d'épuration à proximité de certaines zones de protection du captage, en raison de taux de PFAS (micropolluants éternels) élevés constatés. Il demande si ce sujet est sous contrôle à la CC2T. **L. GUYOT** indique que des mesures de contrôles réglementaires existent et sont mises en œuvre, impliquant que si les seuils réglementaires ne sont pas respectés, les boues ne sont pas épandues. Cela étant, il confirme que c'est un sujet de préoccupation qui nécessite d'être suivi de près.

Après cet échange, il est procédé au vote :

Les élu(e)s du conseil communautaire, à l'unanimité, décident de :

- Autoriser le Président à signer les conventions destinées à encadrer le recyclage agricole des boues et leurs éventuels avenants.
- Accepter le versement de la cotisation annuelle à la Chambre Départementale d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle (Mission Recyclage des Boues) sur la période 2025-20230 sur la base du barème établi, soit pour 2025, 3 690 € pour les stations d'épuration de TOUL, GONDREVILLE, et AINGERAY (...).

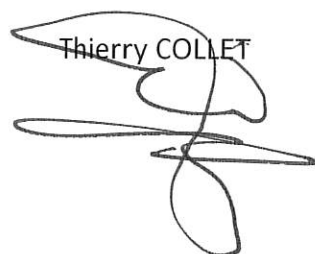
AGENDA DES REUNIONS COMMUNAUTAIRES



	OCTOBRE 2025		NOVEMBRE 2025		DECEMBRE 2025
1		1		1	
2		2		3	COM SP
3		3		3	
4		4		4	COM DES MAIRES
5		5		5	
6		6		6	
7		7		7	
8	COM COMMUNICATION	8		8	
9		9		9	
10		10		10	
11		11		11	
12		12	COPIL PLUiH	12	
13		13		13	
14	COM MOBILITE	14		14	
15		15		15	
16	CC marché mobilité	16		16	
17		17	Commission Eau&Ass	17	
18		18		18	CC
19		19		19	
20		20		20	
21		21		21	
22		22		22	
23		23		23	
24		24		24	
25		25	COM URBA / HABITAT	25	
26		26	COM OM	26	
27		27	C. d'exploit° + COM FIN	27	
28		28		28	
29		29		29	
30		30		30	
31				31	

Le Secrétaire de séance

Thierry COLLET



Le Président de la
communauté de communes Terres Toulouises

Fabrice CHARTREUX



